



Une stratégie de production de bois axée sur la création de richesse

Thomas Moore, ing.f., M. Sc.

Service des orientations d'aménagement

Direction de l'aménagement et de l'environnement forestiers

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Le 3 février 2016

*Forêts, Faune
et Parcs*

Québec 

Plan

1. Origine
2. Contexte
3. Les trois phases du projet
4. Équipes de travail
5. Conclusion

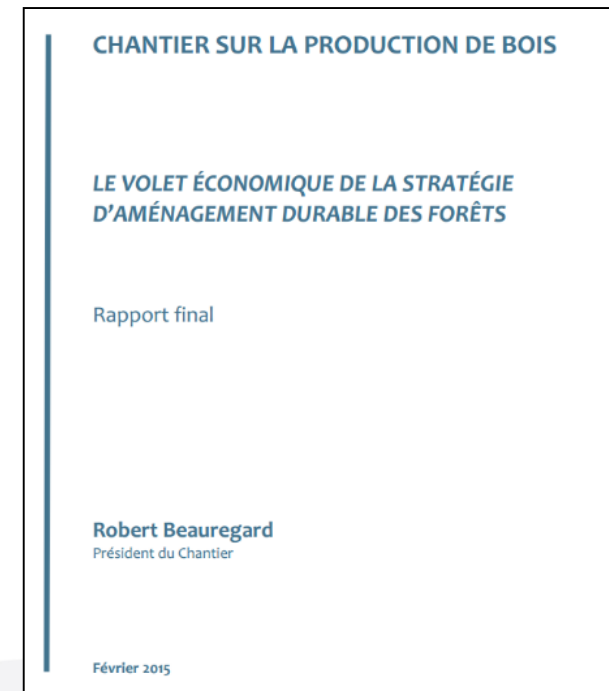
1. Origine

Origine

- Stratégie de production de bois au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
 - Discussion au niveau des autorités du Ministère dès 2012
 - Rendez-vous national de la forêt québécoise (novembre 2013)
 - Chantier sur la production de bois (Robert Beauregard)



Philippe Meek, FPIinnovations



Origine

- Ces éléments se sont traduits par des engagements à élaborer une stratégie de production de bois dans :
 - la Stratégie d'aménagement durable des forêts;
 - le Plan stratégique ministériel.



Forêts, Faune
et Parcs

Québec 

2. Contexte

Contexte - constats

- On produit du bois depuis longtemps au Québec.
- *Semble y avoir un consensus sur le fait que :*
 - la valeur du bois sur pied s'est dépréciée;
 - on peut produire plus de valeur et de richesse avec le bois.
- Pourquoi s'est-elle dépréciée?
 - Peuplements intéressants disponibles en grande quantité → on ne s'est peut-être pas soucié suffisamment de la valeur à long terme.

Contexte - constats (suite)

- On a maintenant des outils disponibles pour réaliser des analyses économiques et pour influencer nos décisions d'aménagement sur la base de la rentabilité économique.



Contexte - constat du forestier en chef

Parmi les 10 messages clés du forestier en chef (Bilan 2008-2013), le numéro 5 :

- l'analyse économique a été peu utilisée;
- les objectifs de production de bois clairs et précis font généralement défaut.

Les 10 messages clés du Forestier en chef



1. D'un point de vue global, je constate que la forêt publique est en bon état¹ et que le Québec a progressé sur la voie de son aménagement durable durant la période 2008-2013². Des défis importants demeurent cependant à surmonter dans certains territoires et selon des enjeux particuliers³ ainsi que pour maintenir le cap sur les objectifs du régime forestier en cette phase de mise en œuvre⁴.
2. Toujours d'une perspective générale, je suis optimiste quant à la conservation de la biodiversité et au maintien des fonctions écosystémiques du milieu forestier. En effet, la vocation du territoire est maintenue⁵, la pression humaine est relativement faible⁶, les perturbations naturelles et humaines ont été moindres que dans les périodes précédentes⁷ et des mesures de protection ont été mises en place⁸ pour diminuer les écarts qui subsistent.
3. Je constate que, selon les stratégies d'aménagement en vigueur, le capital forestier se maintient en quantité. Cependant, je suis préoccupé par la tendance à récolter en priorité les bois et les peuplements qualifiés de plus intéressants. Ceci conduit à un appauvrissement qualitatif du stock ligneux et à une diminution du volume économiquement disponible à la récolte pour le futur⁹. Ceci explique en partie le fait que le niveau de récolte soit inférieur aux possibilités forestières, accentué en période de faiblesse des marchés¹⁰.
4. Je note que le secteur forestier a été très affecté par la crise des dernières années. Cette situation n'a pas facilité la création de débouchés pour les essences et pour les qualités de bois moins convoitées¹¹. Il en a été de même pour la valeur ajoutée dans les produits. De meilleures conditions auraient favorisé l'approvisionnement en bois, découlant de l'adéquation entre l'offre de la forêt et les besoins des usines de transformation.
5. Je remarque également que la culture plus intensive de la forêt demeure marginale et l'analyse économique peu utilisée. Ceci limite la capacité à créer de la valeur en forêt tout en rencontrant les objectifs d'aménagement durable autres que la production de bois¹².
6. Je suis préoccupé par le fait que les suivis après intervention et la mesure des effets réels des traitements sylvicoles n'ont été réalisés que partiellement, limitant la validation des hypothèses pour un calcul des possibilités forestières de qualité et l'amélioration continue d'un cycle de planification à l'autre.
7. Malgré les mesures de soutien au secteur forestier durant la période, je réalise que la faiblesse des marchés a provoqué, de manière significative, la fermeture de nombreuses usines, la perte d'emplois, la dévitalisation de communautés dépendantes de la forêt et la baisse d'inscriptions aux formations professionnelles, collégiales et universitaires. La relève de la main-d'œuvre et l'attrait pour les emplois forestiers représentent un défi de premier ordre pour le secteur forestier.
8. Je constate que, durant les dernières années, plusieurs actions ont vu le jour pour accroître la participation de la population et des Premières Nations à l'aménagement durable de la forêt¹³. Entre l'information-sensibilisation et la délégation de gestion, les défis de mise en œuvre sont à relever et des capacités sont à développer autant pour les promoteurs que pour les participants¹⁴.
9. La forêt est un système adaptatif complexe qui doit être aménagée sur cette base pour assurer sa durabilité dans un contexte d'incertitudes et de rapidité des changements climatiques, sociaux, économiques et environnementaux. La recherche, le développement des connaissances et leur application sont des éléments clés à cet égard¹⁵.
10. L'aménagement durable est plus un cheminement qu'une destination. Pour évaluer si le progrès accompli a répondu aux attentes, il aurait fallu disposer d'un tout cohérent et comparatif comprenant : cadre de gestion, critères, indicateurs, cibles, suivis, évaluation de résultats et rétroaction d'amélioration continue¹⁶, ce qui fait toujours défaut.

État de la forêt publique du Québec et de son aménagement durable - Bilan 2008-2013

Contexte - constats (suite)


- Le volume demeure un élément essentiel de la création de richesse → pas de volume = pas de richesse.
 - Mais dans certains cas, beaucoup de volume ne signifie pas nécessairement plus de richesse.

Contexte - constat du forestier en chef

Parmi les 10 messages clés du forestier en chef (Bilan 2008-2013), le numéro 3 :

« ... ceci conduit à un appauvrissement qualitatif du stock ligneux et à une diminution du volume économiquement disponible à la récolte pour le futur. »

Les 10 messages clés du Forestier en chef

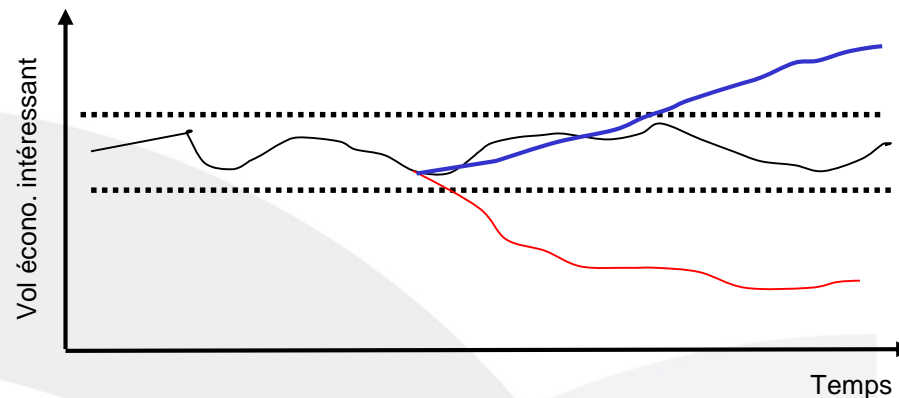


1. D'un point de vue global, je constate que la forêt publique est en bon état¹ et que le Québec a progressé sur la voie de son aménagement durable durant la période 2008-2013². Des défis importants demeurent cependant à surmonter dans certaines territoires et selon des enjeux particuliers ainsi que pour maintenir le cap sur les objectifs du régime forestier en cette phase de mise en œuvre³.
2. Toujours d'une perspective générale, je suis optimiste quant à la conservation de la biodiversité et au maintien des fonctions écosystémiques du milieu forestier. En effet, la vocation du territoire est maintenue⁴, la pression humaine est relativement faible⁵, les perturbations naturelles et humaines ont été moindres que dans les périodes précédentes⁶ et des mesures de protection ont été mises en place⁷ pour diminuer les écarts qui subsistent.
3. Je constate que, selon les stratégies d'aménagement en vigueur, le capital forestier se maintient en quantité. Cependant, je suis préoccupé par la tendance à récolter en priorité les bois et les peuplements qualifiés de plus intéressants. Ceci conduit à un appauvrissement qualitatif du stock ligneux et à une diminution du volume économiquement disponible à la récolte pour le futur⁸. Ceci explique en partie le fait que le niveau de récolte soit inférieur aux possibilités forestières, accentué en période de faiblesse des marchés⁹.
4. Je note que le secteur forestier a été très affaibli par la crise des dernières années. Cette situation n'a pas facilité la création de débouchés pour les essences et pour les qualités de bois moins convoitées¹⁰. Il en a été de même pour la valeur ajoutée dans les produits. De meilleures conditions auraient favorisé l'approvisionnement en bois, découlant de l'adéquation entre l'offre de la forêt et les besoins des usines de transformation.
5. Je remarque également que la culture plus intensive de la forêt demeure marginale et l'analyse économique peu utilisée. Ceci limite la capacité à créer de la valeur en forêt tout en rencontrant les objectifs d'aménagement durable autres que la production de bois¹¹.
6. Je suis préoccupé par le fait que les suivis après intervention et la mesure des effets réels des traitements sylvicoles n'ont été réalisés que partiellement, limitant la validation des hypothèses pour un calcul des possibilités forestières de qualité et l'amélioration continue d'un cycle de planification à l'aine.
7. Malgré les mesures de soutien au secteur forestier durant la période, je réalise que la faiblesse des marchés a provoqué, de manière significative, la fermeture de nombreuses usines, la perte d'emplois, la dévitalisation de communautés dépendantes de la forêt et la baisse d'inscriptions aux formations professionnelles, collégiales et universitaires. La relève de la main-d'œuvre et l'attrait pour les emplois forestiers représentent un défi de premier ordre pour le secteur forestier.
8. Je constate que, durant les dernières années, plusieurs actions ont vu le jour pour accroître la participation de la population et des Premières Nations à l'aménagement durable de la forêt¹². Entre l'information-sensibilisation et la désignation de gestion, les défis de mise en œuvre et l'attrait pour les emplois forestiers représentent un défi de premier ordre pour le secteur forestier.
9. La forêt est un système adaptatif complexe qui doit être aménagée sur cette base pour assurer sa durabilité dans un contexte d'incertitudes et de rapidité des changements climatiques, sociaux, économiques et environnementaux. La recherche, le développement des connaissances et leur application sont des éléments clés à cet égard¹³.
10. L'aménagement durable est plus un cheminement qu'une destination. Pour évaluer si le progrès accordé a répondu aux attentes, il aurait fallu disposer d'un outil cohérent et complet comprenant : cadre de gestion, critères, indicateurs, cibles, suivis, évaluation de résultats et rétroaction d'amélioration continue¹⁴, ce qui fait toujours défaut.

État de la forêt publique du Québec et de son aménagement durable - Bilan 2008-2013

Volume ou volume qui crée de la richesse?

- Le principe général qui doit guider la réflexion, c'est de maintenir, voire augmenter, le volume de bois économiquement intéressant dans le temps.
 - C'est-à-dire viser la durabilité économique.

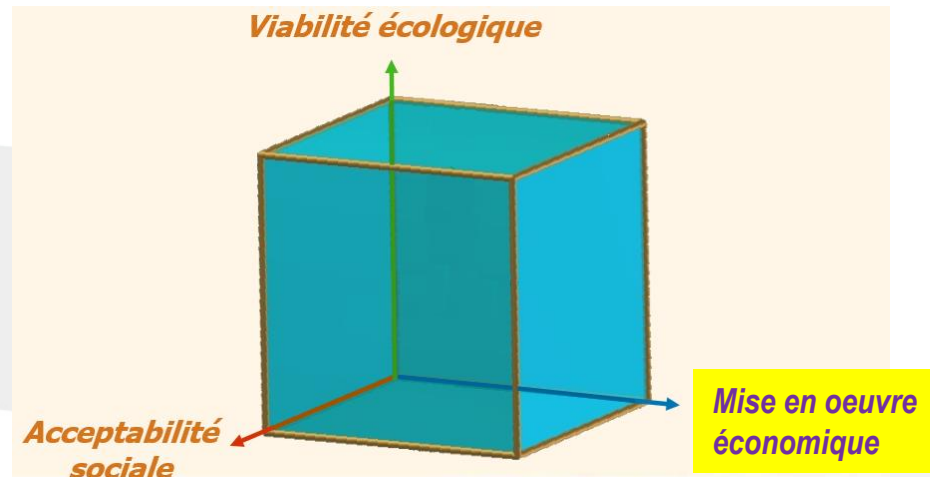


Volume ou volume qui crée de la richesse?

- Comment peut-on agir pour augmenter le volume de bois économiquement intéressant?
 - En augmentant la valeur des peuplements → \$/hectare (\$/ha).
 - En augmentant la valeur des arbres produits (essences, panier de produits, diamètre et qualité) → \$/mètre cube (\$/m³).
 - En augmentant le rendement forestier ou le rendement en valeur → m³/ha/année ou \$/ha/année.

Contexte – aménagement durable des forêts

- Le projet s'établit dans un contexte d'aménagement durable des forêts → mais se concentre sur le développement de l'axe économique.



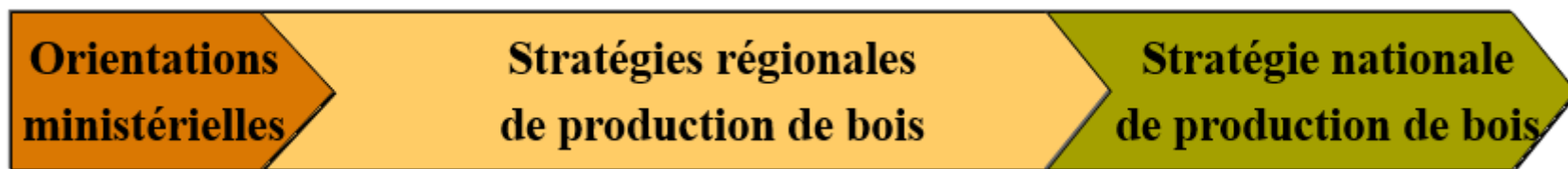
Contexte - but du projet

- **But** du projet = créer davantage de richesse à partir de la ressource bois!
- **Comment?**
 - En fixant des objectifs de production de bois et des cibles économiques clairs.
 - En optimisant l'utilisation et la rentabilité des investissements sylvicoles.



3. Les trois phases du projet

Les trois phases du projet



Phase 1 : orientations ministérielles

Complétées, (consultation 3 secteurs), signées par deux sous-ministres et diffusées en septembre 2015.

Trois orientations :

- 1) viser la rentabilité économique des investissements sylvicoles;
- 2) assurer une diversité optimale pour augmenter la robustesse de la stratégie à long terme;
- 3) miser sur des valeurs sûres.

Orientations ministérielles de la stratégie nationale
de production de bois
Une stratégie axée vers la création de richesse
pour la société

Service des orientations d'aménagement
Direction de l'aménagement et de l'environnement forestiers
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Juillet 2015

Forêts, Faune
et Parcs
Québec

Forêts, Faune
et Parcs

Québec

Phase 1 : orientations ministérielles

Orientation 1. Viser la rentabilité économique des investissements sylvicoles

Objectif

🔄 Rentabiliser les investissements sylvicoles (revenus – coûts > 0 \$).

- Tant qu'à investir en sylviculture → il faut maximiser le retour sur l'investissement.
 - Budget en sylviculture > 1 milliard \$ par période de 5 ans.
- Il faut aussi s'assurer que la rentabilité économique soit durable dans le temps.

Phase 1 : orientations ministérielles

Orientation 2. Assurer une diversité optimale pour augmenter la robustesse de la stratégie à long terme



Objectif

- Gérer le risque pour faire face à l'incertitude et offrir une forêt dont on pourra tirer des bénéfices.
- Incertitude au niveau des besoins en bois à long terme.
- Incertitude au niveau des changements climatiques.



Phase 1 : orientations ministérielles

Orientation 3. Miser sur des valeurs sûres

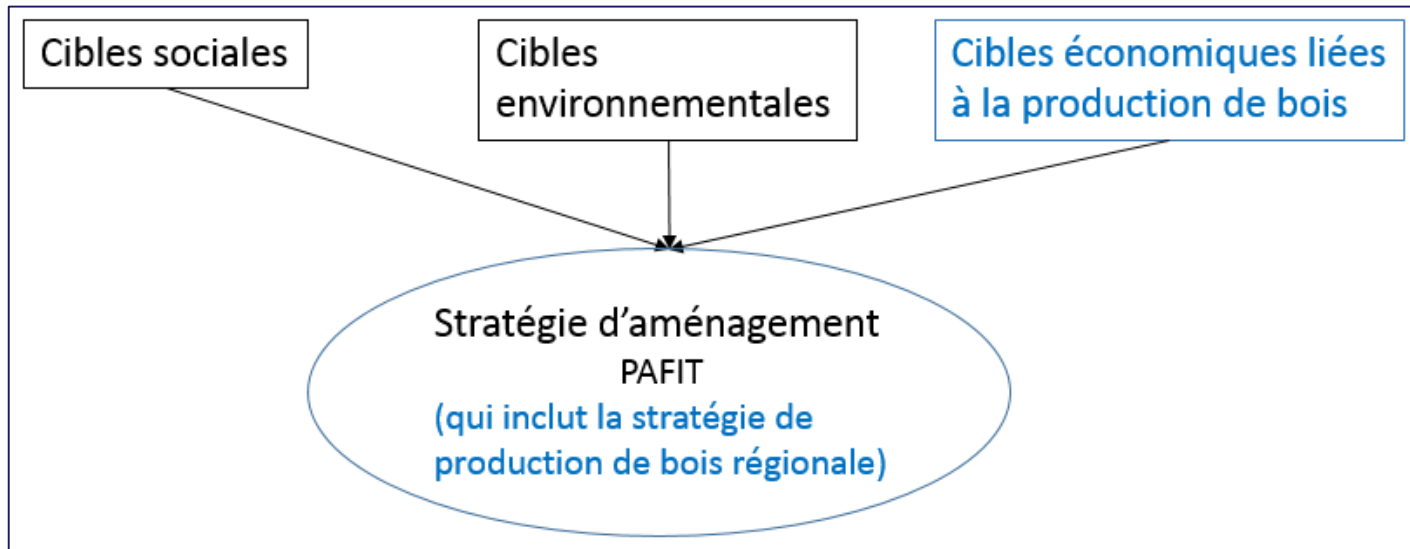
Objectif

- Identifier et miser sur les valeurs sûres pour se doter d'occasions d'affaires plus intéressantes et pour augmenter nos chances de succès.
 - Exemples : qualité, diamètre optimal par essence/produit visé, essences « vedettes », composition en essence.



Phase 2 : stratégies régionales de production de bois

- La stratégie de production de bois est un intrant de la stratégie d'aménagement du plan d'aménagement forestier intégré tactique (PAFIT) :



Comment élaborer une stratégie régionale de production de bois?

- 1) Qu'est-ce que je produis ou que je pourrais produire et combien ça vaut?
- 2) Qu'est-ce que je choisis de produire?
- 3) Quels sont les enjeux et les risques à considérer?
- 4) Comment vais-je le produire?



Trame de fond de la démarche = la valeur

Exemple de concrétisation de la démarche sous la forme de VOIC :

- 🔄 Valeur : créer plus de richesse à partir du bois.
- 🔄 Objectifs : augmenter la valeur des peuplements forestiers tout en alimentant des usines / augmenter la rentabilité des investissements sylvicoles.
- 🔄 Indicateurs : \$/m³, \$/ha, valeur actualisée nette économique des investissements sylvicoles, m³/ha/an.
- 🔄 Cibles : établir des seuils minimums, quantifier des cibles à atteindre.
 - La quantification des cibles → décisions régionales!

Phase 3 : stratégie nationale

- 🔄 Le Ministère s'est engagé à la produire pour la fin de l'année 2018.
- 🔄 La stratégie nationale confirmera les orientations ministérielles à l'égard de la production de bois pour créer de la richesse.
 - Selon l'expertise développée, notamment avec l'élaboration des stratégies régionales.
 - Les stratégies régionales et nationale vont s'enrichir mutuellement.
- 🔄 Elle assurera une cohésion entre les stratégies régionales.



4. Équipes de travail

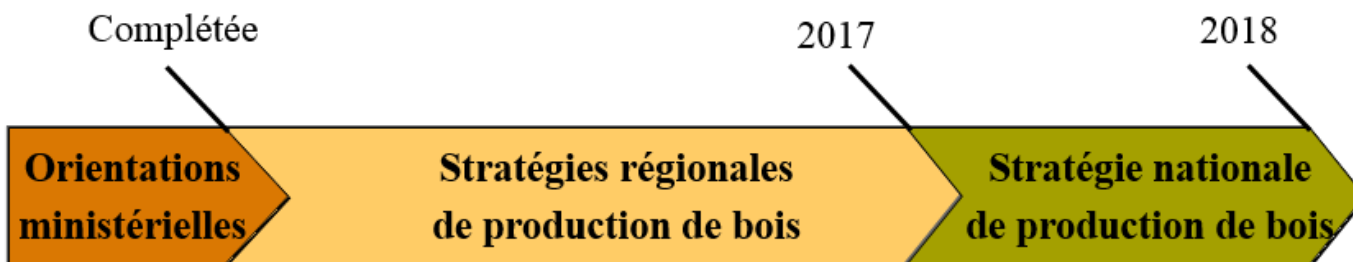
Équipes de travail

- Le travail en cours consiste à produire le *Guide d'élaboration des stratégies régionales de production de bois*.
 - Équipe de développement (Secteur des forêts);
 - Comité technique provincial (Secteur des forêts et Secteur des opérations régionales (SOR)).
 - Quelques directions du Secteur des forêts (DAEF, DDIPB, DSGRF, BMMB) et toutes les régions du SOR (sauf la 09) sont représentées (en plus de DPGF).
 - Sous-groupes sur des thèmes précis de développement.

5. Conclusion

Conclusion

- Rappel des trois phases et leurs échéanciers :



- Des actions sont proposées pour être incluses dans les PAFIT 2018-2023.

Conclusion (suite)

- Nécessité d'intégrer les notions économiques dans notre aménagement forestier.
 - Des outils sont disponibles pour faire des analyses économiques.
- On peut améliorer notre production de bois en se basant davantage sur la création de richesse, notamment, en :
 - établissant des objectifs de production de bois basés sur des indicateurs et des cibles économiques;
 - optimisant l'utilisation et la rentabilité des investissements sylvicoles;
 - établissant une démarche collaborative entre les secteurs du Ministère et les régions.

Conclusion (suite)

- Les attentes sont élevées...
 - Mais si tous les acteurs collaborent → on pourra faire des pas significatifs dans la création de richesse à partir du bois au Québec !

